



**Conseil consultatif
de la recherche (CCR)**

Nouméa, le 27 janvier 2017

Mél : cgoyetche@congres.nc
Tél. : 27.09.39
: 76.67.33

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CCR 2016

Présidence du CCR : Thierry SANTA – président du congrès de la Nouvelle-Calédonie

Nombre de réunions : 1 séance (22 avril), 1 commission plénière (3 juin)

Objets de la réunion :

- 1 auto-saisine

Nombre d'avis rendus : 1

Séance du 22 avril

Ordre du jour :

- L'entérinement de la proposition de délibération fixant le fonctionnement et l'organisation du conseil consultatif de la recherche ;
- L'organisation de la commission plénière du congrès.

❖ L'entérinement de la proposition de délibération fixant l'organisation et le fonctionnement du conseil consultatif de la recherche

Le projet de délibération n° 082 du 25 juillet 2000 a subi un premier travail de modification en séance du 28 décembre 2015.

L'avis du CCE :

Sous la présidence de Mme Virginie RUFFENACH, représentant le président du congrès de la Nouvelle-Calédonie, le CCR émet **un avis favorable** à l'unanimité au nouveau projet de délibération.

- **L'avis n°1/2016 du CCR relatif à la délibération n° 125 du 19 mai 2016, modifiant la délibération n° 082 du 25 juillet 2000, portant organisation et fonctionnement du conseil consultatif de la recherche a été votée en séance du congrès de la Nouvelle-Calédonie le 19 mai 2016 et publiée le 2 juin 2016 au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie n° 9280.**

❖ L'organisation de la commission plénière du congrès

La commission plénière avec les élus du congrès de la Nouvelle-Calédonie est programmée pour le 3 juin 2016, en présence des acteurs de la recherche qui composent le collège scientifique de la nouvelle délibération.

Le déroulé de la commission plénière est le suivant :

- Présentation du paysage de la recherche en Nouvelle-Calédonie : contexte, acteurs de la recherche, efforts de recherche – moyens humains, financiers et comparatif, politique de site, contrats de développement... – par M. Pierre LABROSSE, chargé de mission pour la recherche et la technologie – Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie ;
- Présentation du Consortium de coopération pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA) par M. Gaël LAGADEC, président du CRESICA ;
- Présentation de la stratégie territoriale de l'innovation (STI) par M. André BOUDART, conseiller auprès du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Il est prévu, avant la commission, de remettre aux élus un dossier comprenant une fiche d'information relative à chaque acteur de la recherche qui détaille, notamment : les missions, le bilan des travaux, les programmes en cours en liens pour le développement de la Nouvelle-Calédonie, les budgets, les modes de financements. Il convient aux acteurs de la recherche de s'entendre pour présenter des fiches qui soient toutes rédigées selon un format identique. Un résumé des interventions doit également être remis aux élus avant la commission.

Commission plénière du 3 juin

De nombreux élus ont salué l'initiative de réunir une commission plénière sur la thématique de la recherche, la recherche étant considérée comme un vecteur de décisions au regard de l'innovation et des perspectives d'avenir. Les préoccupations des collectivités, renvoient à des besoins de résultats concrets qui visent à répondre à leurs enjeux de politiques publiques. Au regard des financements conséquents de la recherche par les collectivités, les élus espéreraient davantage de retombées. Les travaux de la recherche sont attendus sur des problématiques concrètes de terrain, telles que celles visant à contenir la pollution minière, le développement économique ou écologique, la protection de l'environnement ou encore la définition de modèle social.

Le mécanisme d'évaluation mériterait d'être amélioré.

Il est souhaité, par ailleurs, que la Nouvelle-Calédonie soit davantage intégrée dans la région du Pacifique sur des thématiques semblables et communes, telles que l'obésité, par exemple.

M. SANTA propose aux élus d'organiser une visite des organismes de recherche et de réunir une commission plénière à l'occasion de la remise du rapport annuel. Cette proposition vise à créer le lien entre les politiques et la recherche.

Rapport d'activité 2016 du conseil consultatif de la recherche